



Avez-vous des aérosols chez vous? Si oui, lisez bien ceci.

Autrefois on condamnait les aérosols car ils libéraient des CFC* qui détruisaient la couche d'ozone. Ils ont été remplacés par des HFC**, une substance qui n'attaque pas la couche d'ozone, mais qui est un gaz nocif pour la santé et pour le climat.

Les produits en aérosol sont nombreux : insecticide, peinture, désodorisant, fixatif pour cheveux, mousse à raser, crème fouettée et bien d'autres. Ces bouteilles ne sont pas acceptées dans le bac de recyclage à cause des risques d'explosion.



Essayons donc d'éviter les bouteilles d'aérosol.
Solution? Choisir un vaporisateur quand c'est possible, ou une alternative solide ou liquide.

* CFC : chlorofluorocarbures

** HFC : hydrofluorocarbures